

Norbert Jacquet ([Google](#) - [Bakchich.info](#) - [TV BELGE](#) ! - [Autres téléés](#))

CRASH DE L'AIRBUS AF447 RIO-PARIS

LES METHODES D'INTIMIDATION DE LA JUGE SYLVIA ZIMMERMANN

La juge Sylvia Zimmermann convoque les parties civiles du crash du Rio-Paris le 5 octobre à 14 heures 30. Elle précise que "*cette invitation vous est personnellement réservée, à l'exclusion de tout accompagnant ou représentant autre que votre avocat*". Le lieu : la première chambre de la cour d'appel de Paris. [Un prétoire d'apparat](#) (pour apprécier l'allégorie fort plaisante du plafond, [un peu plus d'infos](#)).

Pourquoi cette convocation en ce lieu, sous cette forme ? **Parce que la juge organise le mensonge et la falsification sur les causes du crash en usant, pour parvenir à ses fins, de l'intimidation des parties civiles !** En effet, qui oserait en ces lieux contester la parole de Zimmermann et de son associé Daurelle (le juge qui a envoyé un mail pour demander à ne plus être informé de vérités pourtant criantes), les deux trônant en robe noire et hermine blanche au sommet de leur tribune ? La valetaille des familles de victimes présentes, françaises et non françaises, oserait-elle... ? Avec des avocats, eux aussi en robe, qui font le service minimum (voir pire pour certains) ! Imagine-t-on quelques familles de victimes, surtout étrangères, contester la parole, quasi céleste en ces lieux, de la belle justice française ? Avec Zimmermann qui leur interdit la présence d'un représentant ou d'un accompagnant, c'est-à-dire de quiconque pourrait les aider techniquement !

Comme d'habitude, la justice française est au service d'Airbus. Des magistrats auraient-ils des comptes discrets dans des pays dont les banques sont spécialisées dans ce domaine ?